

Recherches sociographiques



Yvan LAMONDE, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*

Nadia Fahmy-Eid

Volume 22, Number 2, 1981

La ville de Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055940ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055940ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fahmy-Eid, N. (1981). Review of [Yvan LAMONDE, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*]. *Recherches sociographiques*, 22(2), 287–288. <https://doi.org/10.7202/055940ar>

Il semble que les différentes lois linguistiques aient eu un effet assez important sur ce phénomène. En effet, sous le régime de la loi 63, le nombre de francophones et d'allophones suivant leur enseignement en langue anglaise a augmenté constamment ; après l'adoption de la loi 22, ce nombre a diminué en ce qui concerne les francophones ; enfin, la loi 101 a eu pour effet de diminuer la proportion des francophones et des allophones inscrits dans les classes anglaises.

Les résultats de l'étude de Claude Saint-Germain, que nous avons esquissés à grands traits dans ce compte rendu, permettent de donner un aperçu général de l'évolution linguistique de la population précollégiale du Québec. Comme toute étude de ce genre cependant, il est difficile d'attribuer des causes précises aux phénomènes observés étant donné que plusieurs variables ne sont pas contrôlées. Il reste néanmoins que ce type d'étude est utile pour qui veut avoir une image générale d'une situation avant d'entreprendre une recherche plus fondamentale. À cet égard, le livre de Claude Saint-Germain est bien présenté et facile d'accès.

Denise DESHAIES

*Département de langues et linguistique,
Université Laval.*

Yvan LAMONDE, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, 312p.

Voilà un ouvrage multidimensionnel qui ne sera pas facile à catégoriser et à classer dans les rayons d'une bibliothèque. Il concerne en effet aussi bien l'histoire de l'éducation que celle des idéologies tant religieuses que politiques. Basé sur une recherche patiente et érudite, il constitue, chose certaine, un instrument de travail précieux qui vient combler une lacune importante dans la reconstruction du rapport entre le savoir et le pouvoir au sein de la société québécoise, depuis ses origines jusqu'au début du XX^e siècle. Le champ privilégié où s'exerce ce rapport est ici celui de la philosophie, de sa définition d'abord et de son enseignement ensuite. L'auteur présente d'ailleurs son étude comme une « analyse monographique des modes de rapports entre la philosophie et des institutions sociales ». Il s'agit bien entendu de l'institution éducative et de l'institution ecclésiastique qui la contrôle tout au long de la période concernée (1665-1920). À partir de cette problématique, l'auteur pose la question qui oriente l'ensemble de sa recherche, soit : « Que devient la philosophie universelle dans l'institution scolaire de responsabilité étatique ou ecclésiastique ? » (p. 21). On serait bien sûr tenté de répondre tout de suite que cette philosophie devient avant tout ce que veut la voir devenir l'institution sociale concernée (ici, l'Église) qui en contrôle la définition et la diffusion. Mais, de fait, les choses se passent de façon plus subtile... sinon très différente.

L'auteur au départ commence par retracer le contexte socio-culturel qui a présidé, en Nouvelle-France, à l'établissement au Collège des Jésuites d'une classe de philosophie, matière qui, avec la théologie, est destinée à la formation intellectuelle et spirituelle des futurs clercs. L'analyse met en relief le rapport qu'entretiennent entre elles ces deux disciplines et la hiérarchie qui préside à ce rapport. La philosophie est alors perçue, non seulement comme une « propédeutique », mais surtout comme « la servante de la théologie » (p. 37). D'ailleurs, au Collège des Jésuites, l'enseignement des deux matières est le plus souvent assumé par les mêmes personnes. Le cours de philosophie se réfère alors constamment à Aristote, mais surtout (déjà) à Saint Thomas d'Aquin. À noter cependant que cet enseignement est dispensé dans le cadre d'exigences pédagogiques réduites, marquées par les conditions matérielles difficiles d'une colonie peu riche et surtout peu peuplée.

Quant à la période qui suit la Conquête, elle semble avoir été témoin d'un enseignement philosophique figé dans une attitude défensive. Il s'agira avant tout de réfuter les systèmes philosophiques adverses, autant ceux élaborés en dehors et contre l'Église, comme ce fut le cas de la philosophie des Lumières, que ceux formulés en son sein même, comme le furent certaines thèses

lamennaisiennes. Ici, comme en Europe, la philosophie catholique enseignée dans les séminaires et les collèges ira à l'assaut de notions et de concepts tels que le rationalisme, le naturalisme, le libéralisme, etc., tous perçus comme les outils sataniques d'une guerre à outrance menée contre l'Église et le catholicisme. Ici même, au pays, ces périls s'incarnaient bientôt, aux yeux de la hiérarchie ecclésiastique, dans l'idéologie et la pratique politique de la bourgeoisie laïque des professions libérales. Dans ce contexte menaçant, la philosophie représentera un instrument de combat dont les séminaires-collèges feront un usage intensif.

La « plaque tournante de l'analyse », selon l'auteur, se situe toutefois dans le cadre socio-historique compris entre 1835 et 1879. La première de ces dates coïncide avec la publication du premier manuel de philosophie québécois, les *Institutiones philosophicae* de l'abbé Jérôme Demers. L'autre borne chronologique correspond à la promulgation de l'encyclique *Æternis Patris* de Léon XIII qui, évoquant la « Malice du temps », se propose d'y faire face en unissant « l'étude de la philosophie avec la soumission à la foi chrétienne ». Il ne s'agit pas, bien sûr, de n'importe quelle philosophie, mais bien de celle de Thomas d'Aquin, que privilégiera désormais de façon officielle l'autorité romaine. C'est la philosophie du Docteur angélique qui supplantera bientôt toutes les autres dans les programmes éducatifs des séminaires et des collèges. De tous les systèmes jugés orthodoxes, le thomisme apparaîtra comme celui le plus apte à réduire à néant les prétentions « inacceptables » de la raison et de la science vis-à-vis de la foi. Face aux effets, jugés dévastateurs, des idéologies bourgeoises, l'Église enseignante brandira désormais l'arme philosophique médiévale du thomisme. Au Québec, cependant, la restauration du thomisme n'avait pas attendu les directives pontificales. Ces dernières toutefois contribueront à stimuler le zèle d'un clergé de plus en plus « romanisé » et, dès le milieu du XIX^e siècle, de plus en plus encadré et discipliné. C'est dans ce contexte qu'il faut alors situer, pour en comprendre toute la portée, les cérémonies publiques, multiples et grandioses, organisées par le clergé québécois pour célébrer le sixième centenaire de la mort de saint Thomas d'Aquin. Ce dernier allait régner en maître incontesté dans un univers philosophique uniformisé, d'autant plus figé qu'il sera coulé dans le moule rigide d'un programme unique, débouchant sur un diplôme spécialisé et contrôlé désormais par l'institution universitaire.

La philosophie et son enseignement au Québec illustre de manière très convaincante l'impossible neutralité de l'œuvre éducative. Qu'elle soit prise en charge par l'Église ou qu'elle se transforme — selon le terme désormais consacré — en appareil idéologique d'État, l'éducation demeure le lieu privilégié d'un rapport étroit entre savoir et pouvoir.

En plus d'offrir un panorama historique très riche, l'ouvrage de Yvan Lamonde a le mérite de se situer dans le cadre d'une problématique bien définie et de déboucher sur une étude qui allie l'érudition à la clarté de l'analyse. Le chercheur appréciera la bibliographie détaillée ainsi que les tableaux et les documents situés en annexe qui contiennent des informations fort utiles, tant sur le contenu de l'enseignement philosophique que sur le corps professoral qui le prend en charge. Voilà donc un livre qui vient combler fort heureusement une des nombreuses lacunes qui caractérisent jusqu'à ce jour la connaissance dans le domaine de l'histoire de l'éducation au Québec.

Nadia FAHMY-EID

Département d'histoire,
Université du Québec à Montréal.

Michel ALLARD *et al.*, *Histoire nationale du Québec de sa découverte à aujourd'hui*, Montréal, Guérin, 1980, 335p.

La publication de ce nouveau manuel d'histoire destiné à la clientèle du secondaire permet de suggérer quelques réflexions quant à l'enseignement et à l'apprentissage de cette discipline.